



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

environnement

Question écrite n° 103812

Texte de la question

M. Philippe Naillet alerte Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargée de la biodiversité sur les espèces végétales menacées d'extinction en outre-mer. À l'heure où la France, grâce à l'action du Gouvernement, se dote d'une agence française de la biodiversité, plusieurs spécialistes de la biodiversité appellent à un redéploiement des budgets en faveur des outre-mer. 80 % de la biodiversité française se situe en effet en outre-mer. Pourtant, certaines espèces disparaissent dans les territoires ultramarins, parfois, avant même d'avoir pu être étudiées. Certaines espèces menacées d'extinction sont parfois retrouvées plus de cent ans après leur découverte. Aussi, plus de la moitié des 171 espèces végétales menacées d'extinction à La Réunion n'ont pas de plan stratégique de conservation. Il n'existe en effet que quarante plans actuellement pour l'île, dont la majorité demeure en attente de financement pour pouvoir être appliquée. Il souhaiterait connaître les mesures mises en place par le Gouvernement pour favoriser les études et multiplier les plans de conservation des espèces végétales menacées d'extinction en outre-mer.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Naillet](#)

Circonscription : Réunion (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103812

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Biodiversité

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2017](#), page 2834